



Éditorial

Penser une fois sans obstacles !

Est-il possible de combiner la protection des monuments historiques et l'accessibilité sans obstacles dans la planification tout en trouvant des solutions durables ?

Oui, c'est possible si les bâtiments historiques ne sont pas considérés comme des monuments figés dans le temps, mais comme des lieux de vie pouvant être adaptés à des exigences contemporaines.

Oui, c'est possible si la durabilité

d'un bâtiment n'est pas seulement définie par ses matériaux, sa consommation en énergie et les mètres carrés par personne mais aussi par sa capacité à être utilisé à long terme.

Oui, c'est possible si les mesures de construction favorisent une plus grande participation sociale des personnes en situation de handicap.

Oui, c'est possible si l'accent est mis sur la création d'une société inclusive dans laquelle personne n'est exclu en raison d'un handicap physique ou mental.

Toutes et tous, concrétisons cette vision que nous soyons législatrices, concepteurs, conserva-

trices du patrimoine ou maîtres d'ouvrage. Ce n'est qu'en unissant nos efforts que nous pourrions garder les monuments historiques vivants et habitables et ainsi construire un avenir durable pour tout le monde.

Nadine Kahnt



Protection des monuments et accessibilité, une seule conception

Sommaire

Protection des monuments et accessibilité, une seule conception

PAGE 2

Construire de façon durable ET sans obstacles – possible ?

PAGE 5

Communications et formation

PAGE 7

Point de vue : Plus d'intégration sociale grâce des mesures constructives

PAGE 8

Services de consultation cantonaux

Conseillères et conseillers pour votre projet avec des connaissances spécifiques au canton concerné :

[www.architecturesansobstacles /services-de-consultations](http://www.architecturesansobstacles/services-de-consultations)

Éditeur :

**Architecture sans obstacles – Le Centre spécialisé suisse
Zollstrasse 115, 8005 Zurich**

**Photo première de couverture :
Meinrad Schade**

Tirage :

**1500 exemplaires en allemand,
400 exemplaires en français**

Impression :

Druckerei Albisrieden, Zurich

La protection des monuments historiques et l'accessibilité sans obstacles sont-elles incompatibles ? Souvent la première prend le pas sur la seconde. Mais quel est l'intérêt de préserver des monuments que de moins en moins de personnes peuvent visiter en raison de l'évolution démographique ? Une nouvelle norme ISO prescrit un meilleur équilibre et établit un processus impliquant tous les groupes d'utilisatrices et utilisateurs.



Photo: Klaus Korner

Les travaux sur la place du couvent d'Einsiedeln sont en pause, juin 2023.

L'incompréhension est grande chez les personnes en situation de handicap : fin février 2023, le tribunal administratif du canton de Schwyz a rejeté le recours contre l'aménagement prévu pour la place publique du couvent d'Einsiedeln. Mais de quoi s'agit-il en vérité ? Sur la grande place de 75 mètres de large, seule une bande de deux mètres sera probablement aménagée en tant qu'accès sans obstacles. Il est prévu de paver le reste de la surface avec des boulets qui ne sont pas seulement impraticables pour les personnes à mobilité réduite et les familles avec poussettes mais qui re-

présentent également un risque de trébuchement pour les petits et les grands. Des personnes en situation de handicap, ProCap et notre Centre ont fait opposition à cet aménagement. Durant le procès, le rapport du Centre sur l'accessibilité a été considéré comme une « expertise partielle » et n'a même pas été mentionné dans le verdict. Le tribunal administratif s'est uniquement appuyé sur le rapport de la Commission fédérale des monuments historiques qui considère le jeu d'ombres des pierres comme digne de protection. Et cela malgré l'interdiction de discrimination inscrite

Constructions culturelles inclusives

dans la Constitution fédérale et la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. L'affaire est désormais pendante au Tribunal fédéral, car une personne concernée l'y a portée.

Le dialogue est décisif

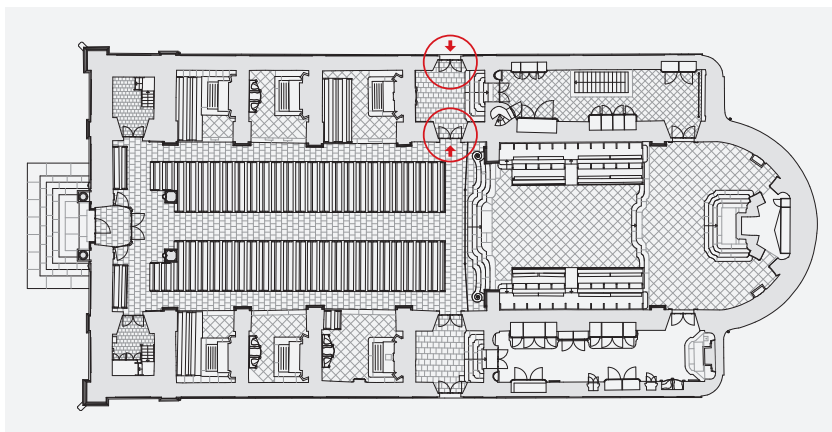
Le fait, que l'affaire ait été portée devant le tribunal, pose en soi problème. Lors d'une procédure juridique, le tribunal examine les différents arguments et positions, exige peut-être encore des expertises, avant de se prononcer en faveur d'une des parties. L'autre est perdante. Il n'est plus possible de trouver une solution de façon constructive. De plus, les personnes en situation de handicap et leurs organisations sont en position de faiblesse : il n'y a point de commission nationale ni d'Office fédéral compétent en matière de construction sans obstacles – contrairement à l'énergie (OFEN), à la protection des monuments (Bak) et aux transports (Astra). Pourtant, la protection du patrimoine et l'accessibilité ne devraient pas nécessairement être en opposition. Mais pour trouver un consensus, il est indispensable que les responsables des deux parties soient impliqués dès le début dans le processus de conception.

Les choses se sont mieux passées pour le Dom d'Arlesheim. Il s'agit aussi d'un objet classé d'intérêt national. Les directives étaient très strictes. Le processus de négociation avec la protection du patrimoine s'est certes étendu sur plusieurs années, mais le dialogue a été

La conservation du patrimoine et l'accessibilité ne s'opposent pas nécessairement. Les deux parties devraient si possible dialoguer dès le début du processus de conception.



Les places de stationnement vertes pour les stations de recharge électrique devant le monastère d'Einsiedeln sont tolérées, mais pas l'aménagement sans obstacles de la place du couvent.



Dom, Arlesheim: Plan montrant l'entrée latérale au Nord avec les portes extérieure et intérieure (ronds rouges).



Entrée latérale Dom, Arlesheim: le traitement mécanique des pavés permet de créer un contraste avec le reste du pavage et de guider ainsi le visiteur. Le bord du palier est entièrement plan.



Entrée latérale, Dom d'Arlesheim : de l'extérieur, la porte s'ouvre automatiquement grâce à un capteur infrarouge. De l'intérieur, la porte s'ouvre à l'aide d'un bouton-poussoir placé dans la colonne de commande à gauche de la porte.

maintenu. Le maximum réalisable a été planifié et mis en œuvre en étroite collaboration avec le service cantonal des monuments historiques. Le pavage devant l'entrée latérale a été légèrement remodelé avec une rampe d'accès et un palier. La praticabilité du pavage, dont les pierres ont été travaillées mécaniquement, s'est nettement améliorée et le contraste visuel avec le pavage ancien permet également aux personnes malvoyantes de mieux trouver leur chemin. Grâce à un capteur infrarouge, l'ouverture de la porte a été automatisée pendant la journée. Dans l'église, le service des monuments historiques a accepté, après d'intenses discussions, l'installation d'une colonne de commande permettant à tout le monde d'ouvrir la porte latérale de façon autonome.

Un processus constructif

Selon la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, l'accessibilité sans obstacles doit aussi permettre à tout le monde de profiter du patrimoine culturel immobilier. Si plus de personnes ont accès aux biens culturels, leur valeur et leur visibilité augmenteront en conséquence. À quoi sert un monument dont certaines personnes sont exclues ? Surtout dans un pays où vivent de plus en plus de per-

sonnes âgées avec peut-être des difficultés à se déplacer. Depuis toujours, de nombreux objets protégés – églises et musées, écoles et bâtiments administratifs – sont ouverts au public et doivent être accessibles à toutes et à tous. L'accessibilité est de plus en plus souhaitée par le touriste âgé, qu'il soit seul ou en groupe. Mais ce désir est aussi valable pour les logements sous protection du patrimoine.

Les exemples cités plus haut montrent clairement qu'un processus de négociation est nécessaire, afin de trouver un équilibre entre la protection d'un bâtiment et son utilisation sans obstacles. Mais comment initier un dialogue, comment mettre en place un processus constructif ?

Depuis 2021, le Centre suisse participe à un groupe de travail pour une nouvelle norme ISO. Celle-ci développe des méthodes permettant d'attribuer une importance égale aux valeurs de conservation et d'accessibilité. Il faut déterminer le potentiel d'amélioration de l'accessibilité lors de tout changement d'utilisation, de toute réparation ou revalorisation, et ce grâce à une approche multidisciplinaire. Il est primordial que toutes les utilisatrices et tous les utilisateurs soient impliqués dès le début dans ce processus itératif sous la direction de

De nombreux objets protégés – églises et musées, écoles et bâtiments administratifs – sont depuis toujours ouverts au public et doivent être accessibles à toutes et à tous.

différents spécialistes. Des exemples de bonne pratique du monde entier compléteront la norme ISO.

Dans ce contexte, le Centre suisse cherche activement le dialogue avec les services de la protection des monuments. Des contacts ont déjà été noués avec l'institut pour la protection des monuments historiques de l'EPFZ. Sur invitation de la professeure Silke Langenberg, le Centre participera au comité consultatif pour le projet « A Future for whose Past ? » en 2025.



L'Institut pour la conservation des monuments historiques (EPFZ) se penche sur l'inclusion dans les monuments historiques.

Construire de façon durable ET sans obstacles – possible ?

Durabilité = écologie, tel semble être la tendance actuelle dans la construction. Le Centre suisse s'engage pour que les aspects sociaux de la durabilité ne soient pas oubliés. Il développe aussi des idées pour améliorer l'accessibilité dans les constructions existantes, car c'est la seule façon de construire de manière véritablement durable.



Foto: Filip Dujardin

Se concentrer sur l'essentiel est durable et sert à une utilisation sans obstacles : kitchenette dans la maison Rot Ellen Berg du bureau d'architectes belge De Vylder Vinck Taillieu.

Construire durablement est le mot d'ordre du moment : les architectes et maîtres d'ouvrage se demandent comment construire de la manière la plus écologique possible. Mais la durabilité d'un bâtiment n'est pas seulement déterminée par les matériaux, la consommation d'énergie lors de la construction ou les mètres carrés par personne. Elle dépend aussi de la possibilité d'utiliser un bien immobilier à long terme. Prendre en compte la composante sociale de la durabilité signifie donc également construire de manière à ce que les bâtiments puissent être utilisés le plus longtemps possible par le plus grand nombre de personnes possible. Les immeubles accessibles sans obstacles et adaptables répondent à ce critère.

Le Centre observe avec inquiétude le débat actuel sur la durabilité. Celui-ci perd de vue l'accessibilité sans obstacles. Pourtant, la volonté de réduire les déséquilibres sociaux était à l'origine du débat. Le discours actuel tourne principalement autour des aspects écologiques, suivis par des réflexions sur l'inclusion dans lesquels les personnes en situation de handicap sont peu présentes. Lors de la réunion annuelle de notre fondation en juin dernier, cette situation a fait l'objet d'une discussion approfondie. La durabilité dans la construction doit être pensée de manière globale. Il faut trouver des moyens pour remplir les objectifs aussi bien économiques, écologiques que sociaux. Le logement a été au cœur de la discussion.

Le débat actuel sur la durabilité dans l'architecture porte principalement sur les aspects énergétiques, suivis par l'inclusion. Les réflexions sur ce thème n'intègrent généralement pas les personnes en situation de handicap.

Une rénovation est plus écologique qu'une construction neuve, mais ...

Dans les nouvelles constructions, le concept de logements sans obstacles & adaptables est relativement bien respecté même si dans certains cantons, conformément au cadre légal, il ne concerne que les grands immeubles d'habitation. Mais construire de nouveaux immeubles résidentiels ne suffira pas, loin s'en faut, à couvrir la demande en logements adaptables de notre société vieillissante. De plus, les logements neufs sont chers – de nombreuses personnes ne peuvent pas (ou plus) se les offrir, surtout lorsqu'elles sont âgées et/ou qu'elles vivent avec un handicap. Il est donc écologiquement et socialement plus durable de transformer ou d'agran-



Non loin de la gare de Winterthur, un immeuble résidentiel a été transformé. Avec l'ascenseur placé en extension des balcons, l'immeuble est accessible sans obstacle à tous les étages.

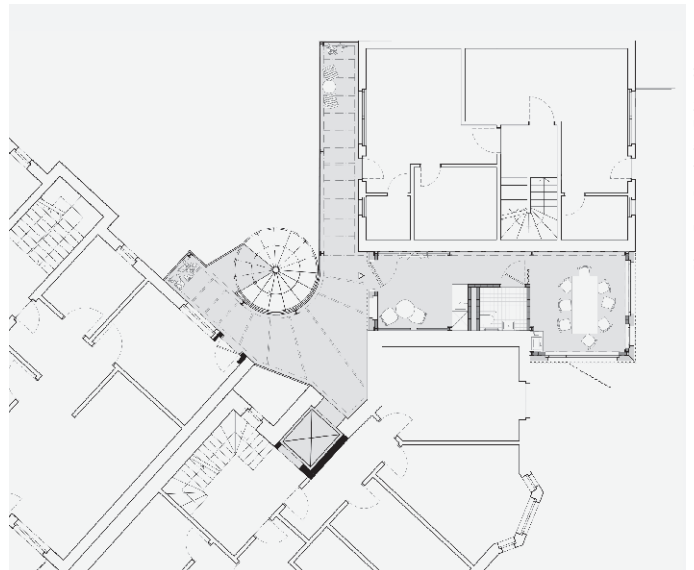
dir les bâtiments existants. Il est donc impératif de promouvoir la construction sans obstacles dans l'existant. Mais c'est une tâche exigeante ! En effet, les obstacles ne manquent dans les bâtiments existants et les exigences réglementaires pour les transformations sont complexes. La mise en œuvre de l'accessibilité sans obstacles implique des coûts plus élevés pour les rénovations que pour les constructions neuves ; toutefois, ces mesures ne doivent être mises en œuvre que si elles sont « proportionnelles ». Cela a pour conséquence que les interventions nécessaires sont souvent considérées comme non proportionnelles et donc supprimées. Dans les conditions-cadres en vigueur, il n'est souvent pas aisé de trouver des solutions constructives convaincantes, par exemple lors de couloirs trop étroits ou de salles de bains trop petites, en présence de marches ou en absence d'ascenseur.

Que faire ?

Du point de vue du Centre suisse, les mesures concernant la construction dans l'existant doivent être redéfinies. Pour concilier les aspects sociaux – en particulier l'accessibilité – et la durabilité

écologique, des recommandations et des campagnes de sensibilisation ne suffiront pas. Des solutions créatives et l'adaptation du cadre légal ainsi que des instruments de promotion sont impératifs. Lors de la discussion en juin dernier, les idées suivantes ont été évoquées :

- > Les ascenseurs extérieurs doivent pouvoir être installés à une distance inférieure aux limites réglementaires.
- > Si un bâtiment doit être renforcé pour résister aux tremblements de terre, cela pourrait être réalisé grâce à une cage d'ascenseur ; l'ascenseur rend les appartements accessibles sans obstacles.
- > Si l'installation d'un ascenseur est nécessaire pour garantir l'accessibilité sans obstacles, des subventions pourraient être accordées pour la part des coûts dépassant la proportionnalité fixée par la loi.
- > Partager l'infrastructure : des accès sans obstacles en façade pourraient relier plusieurs bâtiments.
- > Envisager même de mettre à disposition des espaces publics ou de les céder en droit de construction, pour permettre un accès sans marche aux étages supérieurs.
- > Les subventions pour les rénovations



Partager une infrastructure: courbe, ascenseur et escaliers dans le projet « Update, Basel » de la filière d'études Bachelor en architecture, Fachhochschule Nordwestschweiz, 2023.

énergétiques pourraient être couplées à l'amélioration de l'accessibilité (par exemple financer en partie le remplacement des fenêtres si le balcon est rendu accessible).

- > La transformation d'immeubles de bureaux en immeubles d'habitation pourrait être facilitée, car ces plans offrent souvent une plus grande flexibilité.

Pour développer et mettre en œuvre ces idées, un large débat est nécessaire. Celui-ci devrait conduire finalement à une adaptation du cadre légal. Le Centre suisse souhaite mener cette discussion avec des spécialistes et des personnes actives dans la formation, afin que l'architecture soit davantage pensée en fonction des besoins des utilisateurs et qu'elle profite – dans l'esprit du « design for all » – à toutes les utilisatrices. La discussion sur la durabilité offre la possibilité de réfléchir. Que peut-on simplifier ou laisser de côté (pour économiser les ressources) ? Comment en libérer d'autres pour créer des espaces utilisables à long terme ? Engageons-nous sur la voie d'une construction durable comprise dans sa globalité.

Recherché : logements sans obstacles & adaptables !

Le Centre suisse a créé un nouvel instrument : un site web avec une collection d'exemples de logement sans obstacles & adaptables bien réalisés. Attention : il s'agit de constructions et de transformations de logements standards, et non de logements pour personnes âgées ou répondant à des exigences particulières. Nous vous invitons, vous les architectes, à nous envoyer par courriel des plans et des photos (zemp@hindernisfreie-architektur.ch). Le Centre se réserve le droit de publier ou non sur le nouveau site web les projets transmis – en fonction de critères prédéfinis.

Argumentaire « Nouvelles perspectives pour les logements »

L'importance d'une mise en œuvre de la construction de logements sans obstacles & adaptables à large échelle a été démontrée par le débat sur le développement durable (cf. texte p. 5). En plus de la directive « Logements sans obstacles & adaptables », le Centre a développé un argumentaire pour les architectes, les autorités et les maîtres d'ouvrage. Les principaux arguments en faveur d'une construction sans obstacles y sont étayés par des faits et des chiffres.

Une brève explication du concept complète l'argumentaire. La publication peut être téléchargée sur notre site. Merci de la diffuser !



Stations de recharge adaptées aux fauteuils roulants : écho international

En décembre 2022, le Centre a eu l'occasion de publier dans la revue allemande « Strassenverkehrstechnik » un article scientifique au sujet des « Stations de recharge adaptées aux fauteuils roulants », présentant ainsi la problématique et la fiche technique correspondante au niveau international. Entretemps, des documents complémentaires ont été élaborés dans plusieurs pays. Ils s'appuient sur le travail pionnier du Centre suisse. L'Association européenne des paraplégiques (ESCIF) a traduit la fiche technique en anglais et l'a publié sur son site web. Cette action l'a fait connaître dans les pays anglophones. Elle doit aussi être traduite en hongrois. En Suisse, des études préliminaires sont en cours pour une révision de la cahier technique SIA 2060 « Infrastructure pour véhicules électriques dans les bâtiments ». Le Centre va veiller à ce que des solutions adaptées aux fauteuils roulants soient intégrées dans cette publication.

Cours d'introduction à une architecture sans obstacles

> 5 et 6 octobre 2023, 09.00 -17.00 h, Musée olympique, Lausanne

Notre cours de deux jours vous transmet les connaissances de base sur la construction sans obstacles et a été élaboré spécialement pour les concepteurs et les autorités, mais aussi pour toute personne ayant de l'intérêt pour ce thème.

Coûts : plein tarif Fr.750.-,
Bienfaiteurs-trices Fr.450.-

Incription :
centre@architecturesansobstacles.ch

Informations :
www.architecturesansobstacles.ch



Architecture sans obstacles
Le centre spécialisé suisse

Nouvelles perspectives pour les logements



Arguments pour un standard de logements sans obstacles & adaptables

Point de vue

Plus d'intégration sociale grâce à des mesures constructives

Nicole Sourt Sánchez est diplômée en sciences de l'éducation. Fortement handicapée de la vue, elle s'engage au sein de l'association Sensability pour permettre aux personnes en situation de handicap de participer à tout, en particulier dans le domaine de l'éducation. Elle souhaite sensibiliser la société à ce sujet.



Est-ce que les modèles d'enseignement actuels, tels que le cluster d'apprentissage à l'école Freilagler à Zurich, tiennent suffisamment compte de l'accessibilité sans obstacles ?

La participation sociale est un aspect important de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Elles aussi souhaitent être acceptées, pouvoir établir et entretenir des relations sociales, participer à des activités communes et contribuer à leur planification. Après l'école obligatoire, je suis allée au gymnase dans une classe ordinaire avec des camarades sans handicap, puis à l'université. Au cours de ma première année au gymnase, j'ai été confrontée à de grands défis – surtout constructifs. Ils m'ont empêchée de participer aux activités sociales. Par exemple, j'ai dû m'asseoir à un pupitre tout devant à l'écart du reste de la classe, car c'est là que se trouvait la seule prise électrique. Une telle installation est primordiale pour moi. Pour étudier et travailler, j'ai besoin d'un ordinateur portable équipé d'assistances technologiques. Dans ces conditions, il m'a été plus difficile d'entamer une conversation spontanée ou d'établir des contacts avec mes camarades.

Les distances entre les différents bâtiments et les cheminements vers la salle de sport ou vers la cantine étaient assez grands sur le campus. Les personnes malvoyantes ont souvent besoin de plus de temps pour parcourir les mêmes trajets que les personnes sans déficience visuelle. J'ai du appren-

dre par cœur les trajets sur le campus pour chaque jour, et ce avant le début des cours. Si en plus l'éclairage et les contrastes ne sont pas optimaux, il me faut encore plus de temps pour aller d'un point à un autre.

Au gymnase, les choses se sont ainsi bêtement enchaînées. Comme j'étais assise à un pupitre individuel, j'ai eu beaucoup de mal à établir des contacts avec mes camarades de classe. Ils ne m'ont donc pas offert d'aide pour effectuer les trajets. Les éléments constructifs de cette école m'ont obligée à éteindre et à ranger mon ordinateur portable avant la fin du cours, puis à me rendre en tâtonnant avec ma canne blanche au cours suivant ou à la cantine. J'étais donc souvent la dernière arrivée. Généralement, je ne savais pas où mes camarades de classe partaient pour la pause de midi. Je la passais donc souvent toute seule.

Ces exemples montrent clairement les données importantes à prendre en considération. Il faut construire des établissements scolaires et publics sans obstacles, prévoir des distances aussi courtes que possible entre les différents lieux et garantir un bon éclairage et des contrastes adaptés entre les éléments constructifs. Se déplacer d'un point à un autre est ainsi plus rapide et passer les pauses avec les autres pour établir et entretenir des contacts sociaux est possible et plus facile.

Je reviens sur le thème de la prise électrique. En prévoir une dans un coin ne suffit pas. Il vaut mieux en intégrer dans les pupitres comme à l'Université à Berne. Je peux ainsi librement choisir ma place et même m'asseoir dans les rangées du fond ! J'y ai donc pu établir des contacts plus rapidement qu'au gymnase

Nicole Sourt Sánchez a étudié la psychologie et les sciences de l'éducation. Cette jeune femme de 30 ans vit avec un handicap visuel sévère depuis sa naissance.

